

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 3 SEPTEMBRE 1892. VOL. XX. No 10.

SOMMAIRE :

I Troisième dimanche après la Pentecôte. — II Mandement de Mgr l'archevêque de St-Boniface, au sujet de la nouvelle loi des écoles du Manitoba, (suite et fin). — III Echos des fêtes cardinalices de Québec — IV La rentrée des classes. — V Les frères de la Charité, l'Ecole de Réforme de Montréal, (suite). — VI Chronique. — VII Aux prières.

TREIZIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Dès que Jésus les aperçut, il leur dit : Allez vous montrer aux prêtres. Et en y allant, ils furent guéris. »

I. La miséricorde de notre divin Sauveur se manifeste à l'instant même où l'aveugle lui montre sa misère. Il n'a pas plus tôt entendu leur cri de douleur qu'il leur répond et les exauce. Mais dans ce miracle de grâce il a voulu consacrer les conditions des guérisons spirituelles. Il ordonne aux aveugles d'aller se présenter aux prêtres ; démarche humiliante, mais par cela même salutaire et curative. La lèpre de l'âme, c'est le péché, qui a sa racine dans l'orgueil. Or, cette racine doit être extirpée par l'humiliation.

Si nous n'avons pas été confus de commettre le péché, dit un Père, acceptons du moins la confusion qui réside dans l'aveu du péché.

II. Allez vous montrer aux prêtres, dit le Seigneur aux aveugles. Se montrer aux prêtres, c'est leur découvrir les plaies de l'âme. Cette ouverture de la conscience se fait par l'humble confession qui rejette le venin caché. Alors l'âme délivrée se relève et recouvre la santé morale. Remarquons que les dix aveugles accep-